

LIEUX DE TRAVAIL

Tous les pavillons

HORAIRE DE TRAVAIL

De 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16h30

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Monsieur François Davidson

ÉCHELLE DE TRAITEMENT

22,74 \$ à 31,99 \$ l'heure

PRÉDÉCESSEUR

Monsieur Benoit Levasseur

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT

Direction des services administratifs

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique du bâtiment ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Bonnes connaissances en construction et habiletés à lire et à comprendre les plans des domaines de la mécanique, de la structure et du génie civil du bâtiment ;
- Bonnes connaissances en gestion de projet ;
- Connaître la réglementation et les codes de construction notamment concernant la sécurité ;
- Posséder une bonne connaissance en dessin assisté par ordinateur, notamment avec le logiciel AutoCAD ;
- Posséder une bonne connaissance du logiciel Excel ;
- Connaître le fonctionnement de programmes de contrôle informatisé des systèmes mécaniques, en particulier Orcaview et Enteliweb ;
- Bonne connaissance de la langue française*.

* Réussir les tests de connaissances exigés par le collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut. Note de passage : 60%

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux techniques dans le domaine de la mécanique du bâtiment, pour assurer le fonctionnement des équipements. Elle opère et modifie des installations mécaniques, électriques et de contrôle et applique les programmes d'entretien régulier et préventif des différents équipements, appareils et systèmes générateurs d'énergie ou de services.



QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne titulaire de ce poste :

- dans le domaine de la mécanique du bâtiment, la personne de cette classe d'emploi est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et des équipements connexes ;
- effectue le suivi technique de projets de réfection et de rénovation des systèmes mécaniques et électriques ;
- est responsable de l'entretien préventif des systèmes mécaniques; elle procède aux inspections régulières et effectue les réparations ou recommande qu'elles soient effectuées ;
- participe à l'élaboration et à la mise à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle exploite les programmes de contrôle informatisé des systèmes, elle évalue et propose des projets de conservation et d'économie d'énergie ;
- reçoit les requêtes qui concernent le confort dans les locaux, vérifie et analyse les problèmes et apporte les correctifs nécessaires ;
- élabore des plans, rédige des devis à proposer aux fins d'appels d'offres et voit à ce que les travaux respectent les cahiers des charges ;
- effectue la surveillance de travaux exécutés par des entrepreneurs ou des sous-traitants ;
- peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel ;
- utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser ;
- au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à la soussignée par courriel à emplois@cegeptr.qc.ca au plus tard le **26 mai 2021 à 16 h**, en spécifiant dans l'objet du message : « **2021-22 – Tech. en bâtiment** ».



Gestionnaire administrative
Direction des ressources humaines

Seules les candidatures retenues seront contactées. Nous remercions tous les candidates et candidats de l'intérêt porté à notre institution.

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.